Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 022-212201339-20260330-2026_041-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Dinan

DELIB.2026-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOSCOUËT-SUR-MEU

Séance du 20 mars 2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Absents : 2

Votants : 15

Date de la convocation :
Lundi 16 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt mars à 19 heures 15, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel PICHOT, Maire

Etaient présents : Marcel PICHOT, CARON Olivier, Noëlla GENISSEL, Emmanuel COLLET, Ludocie BINARD, Chantal DECLOITRE, Mickael PELLAN, Philippe LEVREL, COLLET Carmen, Thierry JEANNEY, Karinne TREGOUET, BEDEL Sylvain, Vanessa VETIL, LE MAO Benoit

Absents excusés : Mme GLOTIN Bénèdicte (donne son pouvoir à Mr CARON Olivier), Mme VETIL Vanessa (donne son pouvoir à Mme BINARD Ludocie)

Secrétaire de séance : LE MAO Benoit

Objet : CRÉATION DES 4 POSTES D'ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le Conseil municipal,

Après avoir délibéré, décide la création de QUATRE postes d'adjoints.

Secrétaire de séance,

Benoit LE MAO

Le Maire,

Marcel PICHOT

MAIRIE DE LOSCOUËT SUR MEU (Côtes-d'Armor)

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture le publié ou notifié le